



St Laurent-la-Roche le 20 août 2010,

M. Feret

Je reviens vers vous pour un nouveau **Dépôt probatoire** correspondant à l'une de mes récentes créations.

Je saisis l'occasion pour vous informer du fait que depuis cinq ans, même si je n'ai pas eu l'opportunité de vous recontacter, j'ai été amené à vérifier l'efficacité du Dépôt probatoire, qu'à l'époque, j'ai pu élaborer **en utilisant vos procédés**.

En effet, dans le développement de mes affaires, j'ai dû prendre contact avec une firme britannique, face à laquelle il s'est avéré indispensable **que je prouve la paternité** de mon œuvre créative.

C'est bien au vu de mon "Acte " dûment enregistré et daté **auprès des services d'Enregistrement de l'État**, selon vos recommandations, (et finalement rien d'autre) que les Anglais ont reconnu que je bénéficiais bien de la protection internationale par Droit d'Auteur, et en ont tenu compte, puisqu'ils ont cessé de commercialiser sur France leur copie chinoise.

J'ai ainsi pu constater que, **comme vous l'exposiez dans vos diverses publications**, les Dépôts probatoires que vous préconisez sont reconnus valides, même à l'étranger, ce qui m'a été bien utile, car je ne suis titulaire d'aucun dépôt au Royaume-Uni. Or, sans cet Acte je pense qu'il m'aurait été difficile d'aboutir à ce résultat positif.

Je ne vous apprend peut-être rien, mais je vous porte témoignage à propos de l'utilité de **l'information que vous publiez**, de la pédagogie que vous développez, et de l'intérêt certain que les innovateurs trouvent dans l'usage de vos méthodes.

Philippe DEBOUCLANS

.....

HELIOBIL – ZA route de Lons 39570 St laurent la roche
Tél/ Fax : +33(0)384 4429 46
Courriel : heliobil@libertysurf.fr

N° SIRET : 40328163700021 – NAF : 321D0 - TVA : FR 07403281637